

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2007 B 06202
Numéro SIREN : 351 329 503
Nom ou dénomination : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2021 sous le numéro de dépôt 1698

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 07-01-2021

N° DE DEPOT : 001698

N° GESTION : 2007B06202

N° SIREN : 351329503

DENOMINATION : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

ADRESSE : 20 rue Brunel 75017 Paris

MILLESIME : 2020



EXPONENS

SAS au capital de 5.600.000 euros
20 rue Brunel
75017 PARIS

COMPTES CONSOLIDÉS

31 août 2020



SOMMAIRE

	Page
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	2
◇ Bilan au 31 Août 2020	3-4
◇ Compte de Résultat du 1 ^{er} Septembre 2019 au 31 Août 2020	5-6
◇ Tableau des Flux de trésorerie	7
 ANNEXE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Août 2020	 8
1. Faits caractéristiques de l'exercice	9
2. Informations relatives au périmètre de consolidation	10
3. Principes comptables et méthodes de comptabilisation	11
4. Méthodes d'évaluation	12
5. Notes sur le bilan	15
6. Notes sur les principaux postes du compte de résultat	22
7. Autres informations	25

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

en €

	Au 31/08/2020 12 mois		Au 31/08/2019 12 mois	
	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
<i>Ecart d'acquisition</i>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets et marques	381 242	363 770	17 472	36 178
Fonds commercial	19 939 892		19 939 892	19 124 982
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes	36 690		36 690	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				6 252
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	3 979 775	2 372 578	1 607 197	1 807 261
Immobilisations en-cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Titres de participation	199 998		199 998	199 998
Titres des sociétés M.E.				
Créances sur participations				
Autres titres immobilisés	180 413		180 413	180 213
Prêts				
Autres immobilisations financières	691 259	3 568	687 691	664 759
ACTIF IMMOBILISE	25 409 269	2 739 916	22 669 353	22 019 643
Matières premières				
En cours de biens				
En cours de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes sur commandes				
Clients	11 583 345	957 967	10 625 378	10 344 046
Actifs d'impôts différés	218 269		218 269	196 167
Autres créances	664 506		664 506	1 124 846
Capital, appelé non versé				
Actions propres				
Autres valeurs mobilières	3 378		3 378	16 589
Disponibilités	6 255 409		6 255 409	2 665 278
Charges constatées d'avance	602 896		602 896	474 788
ACTIF CIRCULANT	19 327 803	957 967	18 369 836	14 821 714
Charges à répartir	36 352		36 352	44 997
Primes remboursement obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	44 773 424	3 697 883	41 075 541	36 886 354

BILAN PASSIF

en €

	Au 31/08/2020 12 mois	Au 31/08/2019 12 mois
	Net	Net
Capital social	5 600 000	5 500 000
Prime d'émission	2 792 948	2 516 846
Ecart de réévaluation du groupe		
Réserve légale	550 000	550 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 434 271	6 367 265
Ecart de conversion du groupe		
Résultat du groupe	1 154 100	1 399 801
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
CAPITAUX PROPRES	17 531 319	16 333 912
Intérêts hors groupe	20	3 099
Résultat hors groupe		563
INTERETS MINORITAIRES	20	3 662
Produits émissions titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Ecart d'acquisition négatif		
Provisions pour risques	7 004	21 364
Provisions pour charges	679 744	609 663
Passifs d'impôts différés		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	686 748	631 027
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts, dettes auprès établis. Crédit (*)	11 748 513	8 124 636
Emprunts et dettes financières divers	1 919 565	1 757 916
Avances, acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 346 038	1 692 628
Dettes fiscales et sociales	6 342 531	6 490 115
Dettes sur immobilisations	12 829	7 833
Autres dettes	194 358	621 668
Produits constatés d'avance	1 293 620	1 222 957
DETTES et régularisations	22 857 454	19 917 753
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	41 075 541	36 886 354

(*) dont Découverts bancaires

COMPTE DE RESULTAT première partie

en €

	Au 31/08/2020 12 mois	Au 31/08/2019 12 mois
	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	37 704 615	36 491 719
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitations	340	10 757
Reprises amort., provisions, transfert	146 041	594 366
Autres produits	8 938	4 294
PRODUITS D'EXPLOITATION	37 859 934	37 101 136
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stocks de matières premières		
Autres achats et charges externes	14 137 055	13 537 449
Impôts, Taxes et versements assimilés	975 698	847 802
Salaires et traitements	13 902 121	13 447 595
Charges sociales	6 251 063	6 079 913
Dotations amortissements immobilisations	451 689	401 065
Dotations provisions sur immobilisations		
Dotations provisions sur actif circulant	316 127	261 449
Dotations provisions risques et charges	70 081	35 343
Autres charges	41 210	446 838
CHARGES D'EXPLOITATION	36 145 044	35 057 454
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 714 890	2 043 682
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

COMPTE DE RESULTAT deuxième partie

en €	Au 31/08/2020 12 mois	Au 31/08/2019 12 mois
	Net	Net
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	14 603	15 700
Reprises provisions, transferts charges		
Produits nets / cessions valeurs mobil.		
Ecart de conversion		
PRODUITS FINANCIERS	14 603	15 700
Dotations financ. Amort. Provisions		
Intérêts et charges assimilées	66 425	74 674
Charges nettes / cessions valeurs mobil.		
CHARGES FINANCIERES	66 425	74 674
RESULTAT FINANCIER	-51 822	-58 974
RESULTAT COURANT av. impôt	1 663 068	1 984 708
Produits except. Sur opérations gestion	65 077	21 346
Produits except. Sur opérations capital		
Reprises provisions, transferts charges	11 364	67 433
PRODUITS EXCEPTIONNELS	76 441	88 779
Charges except. Sur opérations gestion	12 824	75 582
Charges except. Sur opérations capital	1 593	
Dotations provisions, transferts charges	27 082	1 019
CHARGES EXCEPTIONNELLES	41 499	76 601
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 942	12 178
Participation des salariés	47 579	44 157
Impôts dus sur les bénéfices	503 296	552 382
Impôts différés sur les bénéfices	-6 965	-17
Résultat des sociétés intégrées	1 154 100	1 400 364
Quote-part dans le résultat des sociétés M.E.		
Dotations amort. Écarts d'acquisition		
Résultat d'ensemble consolidé	1 154 100	1 400 364
RESULTAT GROUPE	1 154 100	1 399 801
INTERETS MINORITAIRES		563

Tableau des Flux de Trésorerie

<i>En K €</i>	Au 31/08/2020	Au 31/08/19
Résultat net des sociétés intégrées	1 154	1 400
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements	473	401
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
- Dotations nettes aux provisions des immobilisations financières		0
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	51	31
- Variation des impôts différés	-7	0
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	2	21
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Marge Brute d'Autofinancement	1 673	1 853
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-790	1 215
Flux net de trésorerie générés par l'activité	884	3 068
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-252	-1 164
Acquisitions d'immobilisations financières	-94	-259
Réduction d'immobilisations financières	79	29
Dettes sur Immobilisations	5	8
Charges à répartir	-2	-1
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt		
Incidence des variations de périmètre	-427	-985
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-690	-2 372
Augmentation de capital en numéraire		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-300	-500
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Emission d'emprunts	4 682	1 800
Remboursements d'emprunts	-1 070	-1 645
Dettes divers auprès des Ets de Crédit	7	-3
Variation Comptes Courants d'Associés et Dettes Financières Diverses	65	321
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	3 384	-27
Variation de trésorerie	3 577	669
Trésorerie nette à l'ouverture	2 682	2 013
Trésorerie nette à la clôture	6 259	2 682
Variation de trésorerie	3 577	669

ANNEXE

31 août 2020

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par les faits suivants :

- Acquisition par la société EXPONENS Conseil et Expertise de 50% du capital de la société EXPONENS DFG Finance, située à La Garenne Colombes, en date du 31 octobre 2020.
- Augmentation du capital de la société EXPONENS Conseil et Expertise en date du 2 décembre 2019 par la création de 2.763 actions en rémunération de l'apport de la société DFG Conseil de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance.
- Acquisition par notre filiale EXPONENS Patrimoine de 100% du capital de la société EXPONENS Patrifimm, située à Lyon, en date du 9 janvier 2020. Transfert en avril 2020 du siège social de la société EXPONENS Patrifimm dans les locaux situés à Paris Gare de Lyon.
- Acquisition par la société EXPONENS Conseil et Expertise, le 31 août 2020, de 34% des actions de la société EV Finance, détentrice de 100% des actions de la société D&Cmf. La société détient désormais 100% du capital de la société EV Finance.
- Création en juillet 2020 de la société EXPONENS Interprofessionnel, dont EXPONENS Conseil et Expertise détient 99,80%.
- Transmission Universelle de Patrimoine de la société PATRIXIA en date du 2 décembre 2019 au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.
- Réalisation des Transmissions Universelles de Patrimoines des sociétés EXPONENS Raimbault-Chaugny et EXPONENS Evoliance en date du 1^{er} septembre 2020.
- Déménagement en octobre 2019 des équipes de la société EXPONENS DFG Finance, situées à La Garenne Colombes, dans les locaux de Chatou.
- Emménagement en décembre 2019 dans les nouveaux locaux de Versailles des sociétés précédemment situées à Versailles (Place de la Loi) et Le Chesnay-Rocquencourt.
- Emménagement en décembre 2019 dans les nouveaux locaux de Saint-Maur-des Fossés (1 bis Av. Foch) des sociétés précédemment situées à Saint-Maur-des Fossés (87 Av. Foch).

Conséquences de la pandémie du COVID-19

Consécutivement à la crise sanitaire liée au COVID-19 et à la promulgation de l'état d'urgence sanitaire en mars 2020, les locaux de la société ont été fermés à compter du 16 mars au soir et jusqu'au 11 mai, date à laquelle le retour du travail en présentiel a été effectué progressivement dans le respect du « protocole sanitaire pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise » publié par le gouvernement.

Pendant la période de confinement l'activité a été poursuivie en télétravail de sorte que la crise sanitaire n'a pas remis en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les mesures suivantes, décrites plus précisément dans les notes ci-après relatives aux postes concernés, ont été prises par la société :

- Activation du dispositif d'activité partielle pour quelques fonctions administratives ou pour faire face à la baisse de certaines activités.
- Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 4Meuros.
- Report de 6 mois des emprunts contractés auprès du LCL, de la Bred et du Crédit du Nord.
- Report du paiement d'échéances fiscales et sociales.
- Etalement du règlement du loyer des locaux de Paris Etoile.

Les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sont traduites dans la présente annexe, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables, par une approche ciblée. L'information fournie ne porte donc que sur certains effets de l'évènement et non sur l'ensemble de ceux-ci.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. Définition du périmètre de consolidation

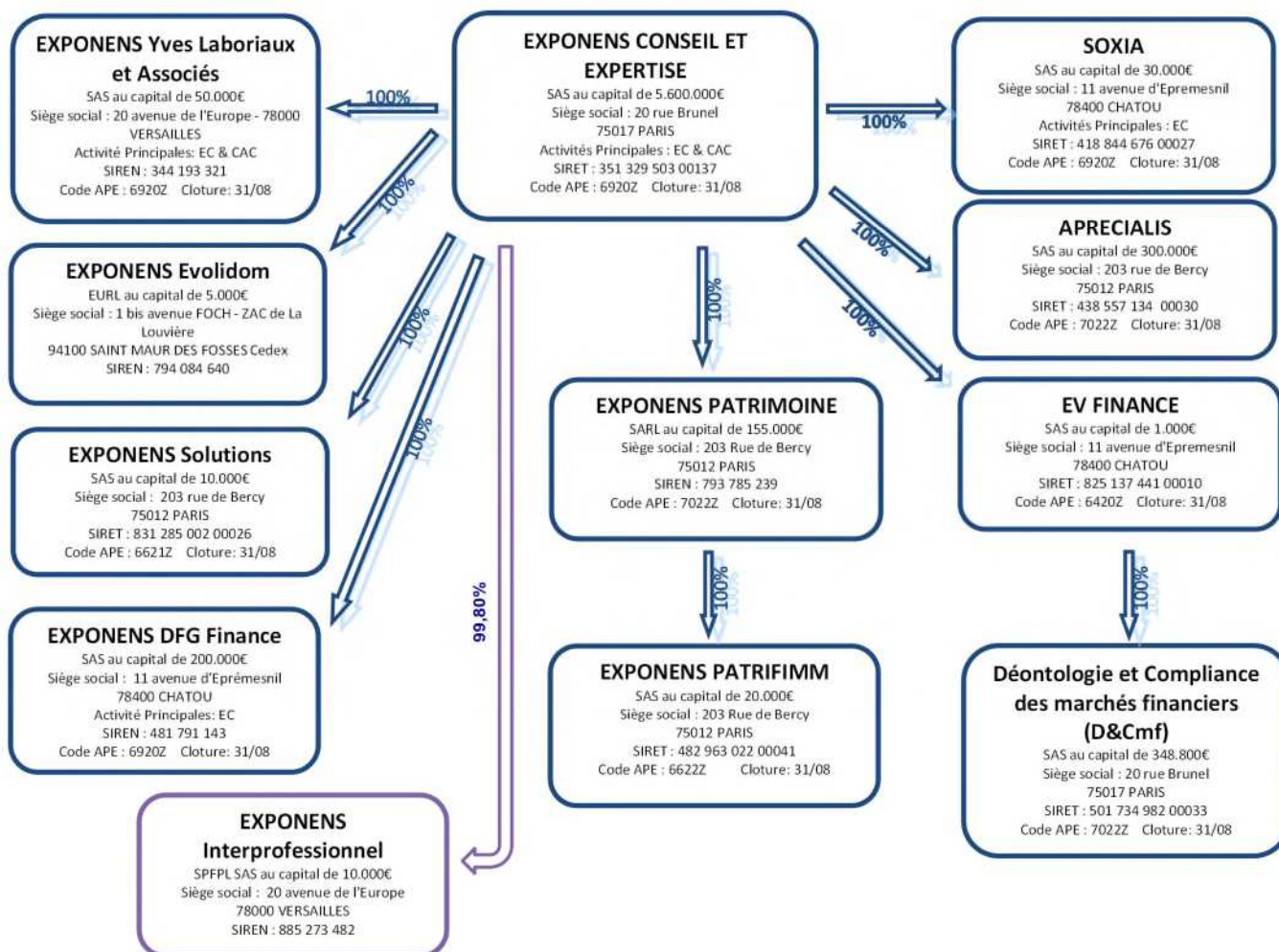
Sont retenues dans le périmètre de consolidation les sociétés dans lesquelles la société EXPONENS Conseil et Expertise dispose, directement ou indirectement, de plus de 20% des droits de vote, dans la mesure où elle participe effectivement à leur gestion.

2.2. Périmètre au 31 Août 2020

Société	Méthode de Consolidation	% Contrôle	% Intérêts
EXPONENS Conseil et Expertise	Mère	100,00%	100,00%
Soxia	IG	100,00%	100,00%
APRECIAS	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS DFG Finance	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Patrimoine	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Patrifimm	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Yves Laboriaux & Associés	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Solutions	IG	100,00%	100,00%
EV Finance	IG	100,00%	100,00%
D&Cmf	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Evolidom	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Interprofessionnel	IG	99,80%	99,80%

IG = Intégration Globale

2.3. Organigramme au 31 Août 2020



3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe au 31 août 2020 sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, règlements de l'Autorité des Normes Comptables, règlements du Comité de la Réglementation Comptable ainsi qu'avec les recommandations professionnelles.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, les produits et charges liés à l'évènement au COVID-19 n'ont pas été systématiquement comptabilisés en résultat exceptionnel.

3.2. Date d'arrêt des comptes

A l'exception de la société EXPONENS Interprofessionnel, toutes les sociétés ont arrêté leurs comptes au 31 août 2020.

La société EXPONENS Interprofessionnel, créée en juillet 2020, clôturera son premier exercice en date du 31 août 2021. Une situation comptable intermédiaire a été réalisée pour les besoins des comptes consolidés établis en date du 31 août 2020.

3.3. Méthodes de consolidation

3.3.1. Généralités

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du groupe.

En conséquence, des retraitements sont opérés préalablement à la consolidation dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenue pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celles retenues pour les comptes consolidés.

3.3.2. Opérations internes

Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les provisions intra-groupes sont également neutralisées.

3.3.3. Provisions réglementées

La variation des provisions réglementées ou assimilables à des réserves est réintégrée dans les résultats de l'exercice.

Il s'agit notamment de l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.

3.3.4. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Les impôts différés sont déterminés par société et sont compensés à ce niveau.

Les soldes différés passifs sont provisionnés. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable. Dans le cas notamment de sociétés en situation fiscale déficitaire, il n'est pas constaté de créance d'impôt différé si un retour au bénéfice fiscal n'est pas acquis à court terme.

4. METHODES D'EVALUATION

4.1. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart, constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante des capitaux propres, après évaluation totale des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

Conformément au règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015 le Groupe EXPONENS a choisi de ne pas amortir de façon systématique les écarts d'acquisition positifs dont la durée d'utilisation n'est pas limitée

4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire fondé sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations :

La durée d'amortissement généralement retenue est la suivante :

- Concessions, brevets, licences : 3 ans - Linéaire

4.3. Immobilisations corporelles

Actif immobilisé issu des comptes sociaux

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition ou leur coût de production.

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif fondé sur une durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Installations générales, agencement et aménagements divers : 5 à 10 ans – Linéaire
- Matériel de Bureau : 3 à 5 ans – Linéaire
- Matériel Informatique : 3 ans – Dégressif
- Mobilier : 3 à 10 ans – Linéaire

4.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

Les frais d'acquisition des titres sont pris en compte dans le coût d'entrée des titres.

4.5. Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Charges à répartir » et sont amortis sur la durée des emprunts.

4.6. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale historique.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.8. Engagements de retraite et engagements relatifs aux médailles du travail

Les engagements de retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés. Ils sont provisionnés dans les comptes consolidés en tenant compte notamment des termes des conventions collectives en vigueur, de l'âge, du statut et du taux de rotation de l'effectif.

Le montant de cet engagement est évalué à 679.744 € au 31 août 2020.

Les engagements relatifs aux médailles du travail n'ont pas été comptabilisés au passif du bilan.

➤ Hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite :

	2020	2019
Augmentation annuelle des salaires	1,50%	1,50%
Taux d'actualisation	1,21%	1,36%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux de rotation du personnel	Par tranche	Par tranche
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2003-2005
Méthode de calcul retenu	Unités de crédit projetées	Unités de crédit projetées

A compter de l'exercice clos le 31 août 2019, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. Celui-ci, étant égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans, reflète correctement la durée des engagements pris en matière de retraite.

La valeur de ce taux est de 1,21% au 31 août 2020 et était de 1,36% au 31 août 2019.

Le taux précédemment utilisé était le taux IBOXX. La valeur de ce taux est de 0,68% au 31 août 2020. L'impact avec l'utilisation de ce dernier taux et l'application de la règle du corridor serait non significatif.

4.9. Franchise de loyer

Les franchises de loyers négociées dans le cadre de prises à bail de locations immobilières ne sont pas étalées, dans les comptes sociaux des sociétés, sur la durée ferme desdits baux. Il n'est pas opéré de retraitement en consolidation.

La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris, d'une durée de 7,74 mois de loyer, s'élève à 642.005 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2020, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'une charge supplémentaire de loyers de 286.296 euros.

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Ecart d'évaluation

Lorsque l'écart d'acquisition est positif et peut être affecté à un élément d'actif, l'écart d'évaluation constaté entre le prix d'acquisition et la part des capitaux propres existant à la date d'entrée dans le portefeuille de la société mère constitue une évaluation dudit élément d'actif à sa juste valeur. Il est immobilisé et affecté au poste d'actif concerné.

On appelle écart d'évaluation la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Les écarts d'évaluation affectés intégralement en "fonds de commerce" correspondent aux éléments ci-dessous :

En euros	Date d'acquisition	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
EXPONENS Raimbault Chaugny / JMR / MCG	03/01/2017	3 044 884			3 044 884
APRECIALIS	20/01/2017	732 000			732 000
D&Cmf	28/02/2017	175 520			175 520
EXPONENS Audit Stratégie Conseil / EXPONENS Soderec / EXPONENS Conseil d'Expert	04/09/2017	1 201 777			1 201 777
EXPONENS Sefigec	17/11/2017	815 751			815 751
EXPONENS Evoliance / EXPONENS Evalidom	09/07/2018	1 522 031			1 522 031
EXPONENS YL&A	31/01/2019	714 627			714 627
Patricia /EXPONENS Patrimoine	30/08/2019	164 940			164 940
EXPONENS DFG Finance	31/10/2019	0	555 579		555 579
EXPONENS Patrifimm	09/01/2020	0	242 992		242 992
EV Finance	31/08/2020	0	16 338		16 338
TOTAL		8 371 530	814 909	0	9 186 439

Ces écarts d'évaluation ne sont pas amortis.

De nouveaux écarts d'évaluation ont été constatés au cours de l'exercice suite à :

- L'acquisition de 100% des titres de la société EXPONENS DFG Finance le 31 octobre 2019.
- L'acquisition de 100% des titres de la société EXPONENS Patrifimm le 9 janvier 2020.
- L'acquisition de 34% des titres de la société EV Finance le 31 août 2020.

L'écart d'évaluation constaté sur la société EXPONENS DFG Finance a été calculé sur la base des comptes au 30.09.2019, soit un écart constaté de 555.579 euros

L'écart d'évaluation constaté sur la société EXPONENS Patrifimm été calculé sur la base des comptes au 31.12.2019, soit un nouvel écart de 242.992 euros.

L'écart d'évaluation constaté sur la société EV Finance été calculé sur la base des comptes au 31.08.2019, soit un nouvel écart de 16.338 euros.

5.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées de logiciels, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	36,2
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	,0
Acquisitions	,0
Dotation aux amortissements	-18,7
Cession / Mise au rebut	-2,5
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	2,5
VNC des immos	,0
Immobilisations nettes à la clôture	17,5

Ne figurent pas dans l'analyse ci-dessus, deux avances sur immobilisations incorporelles présentes au poste « Avances et acomptes » au 31 août 2020 pour un montant de 36,7K€.

5.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, constituées de matériel et mobilier de bureau, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	1 813,5
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	24,2
Acquisitions	214,9
Dotation aux amortissements	-443,9
Cession / Mise au rebut	-242,5
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	242,5
VNC des immos	-1,6
Immobilisations nettes à la clôture	1 607,2

L'exercice est notamment marqué par les acquisitions suivantes :

	Sites	
	Versailles	Saint Maur des Fossés
Agencements	20K€	6K€
Mobilier	14K€	0K€
	Tous sites	
Matériel de bureau et informatique	145K€	

5.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participations des sociétés non consolidées et à des dépôts de garantie et s'analysent comme suit (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	1 045,0
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	8,4
Augmentation des immobilisations financières	93,9
Diminution des immobilisations financières	-79,2
Dépreciation des immobilisations financières	,0
Immobilisations nettes à la clôture	1 068,1

L'augmentation des immobilisations financières correspond principalement aux dépôts de garantie versés dans le cadre de la prise à bail des nouveaux locaux situés à Versailles (52K€) et Saint-Maur-des-Fossés (29K€). Les dépôts de garanties suivants ont été restitués à la société : Paris Nation (27K€), Versailles Place de la Loi (11K€), Saint-Maur 87 Av Foch (23K€), Le Chesnay (10K€) et La Garenne Colombes (9K€).

Détail des immobilisations financières à la clôture :

Titres non consolidés	380,4 K€
Dépôts de garantie	681,8 K€
Autres Immos Financières	5,9 K€
Total	1.068,1 €

Le poste Titres non consolidés comprend notamment la prise de participation au capital de la société My Unisoft réalisée en juillet 2018 pour un montant de 199.998€ et la souscription à la même date d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174.966€.

5.5. Créances Clients

Au 31/08/2020 les créances clients brutes s'établissent à **11.583K€**. Ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour un montant de **958K€**

La variation des créances clients s'analyse comme suit (en K€) :

	Brut	Dépréciation	Net
Créances Clients à l'ouverture	11 089,2	-745,1	10 344,0
Créances Clients à l'ouverture des sociétés acquises	123,6	-2,3	121,3
Créances Clients à la clôture	11 583,3	-958,0	10 625,3
Variation	370,6	-210,6	160,0

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2020

5.6. Impôts différés

Les impôts différés actifs se décomposent comme suit : (en K€) :

Impôts Différés en K€	31/08/2020	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Déficit Reportable	0	0		
Cession Fds Commerce	6			6
Participation	13	13		
Prov° Ind. Départ en Retraite	190	0	39	152
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	8	2	6	
Impôts Différés Nets	218	15	45	158

Les impôts différés sont évalués à 28% depuis le 31/08/2018.

5.7. Charges à répartir

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission d'emprunts et s'analysent comme suit (en Euros) :

Charges à répartir à l'ouverture	45,0
Charges à répartir à l'ouverture des sociétés acquises	
Acquisitions	2,0
Dotation aux amortissements	-10,7
Immobilisations nettes à la clôture	36,4

5.8. Capitaux propres

Les variations de capitaux propres du groupe et des intérêts minoritaires s'analysent de la manière suivante (en K€) :

En K€	Capital Social	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves Conso	Capitaux Propres du Groupe	Intérêts minoritaires
31 Aout 2019	5 500	2 517	1 400	6 917	16 334	4
Distribution de Dividende				-300	-300	
Augmentation de Capital	100	267		-24	343	
Résultat de l'exercice précédent			-1 400	1 400	0	
Boni de TUP EXPONENS Evoliance		9		-9	0	
Acquisition minoritaires EV Finance					0	-4
Minoritaires EXPONENS Interprof.			0		0	0
Résultat de l'exercice			1 154		1 154	
31 Aout 2020	5 600	2 793	1 154	7 984	17 531	0

L'Assemblée Générale du 2 décembre 2019 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 300.000€, soit 1,50€ par action.

La même Assemblée Générale a approuvé une augmentation du capital social de la société EXPONENS Conseil et Expertise d'un montant de 100.000,00 € par la création de 2.763 actions en rémunération de l'apport par la société DFG Conseil de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance pour un montant de 76.097,03 € (la différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale attribuées en rémunération, soit 267.204,97€, a été inscrite en « Prime d'apport ») et par incorporation d'une somme de 23.902,97 euros prélevée sur la réserve facultative, par élévation de la valeur nominale des actions.

5.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Provisions pour risques et charges en k€	31/08/2019	Provisions à l'ouverture des sociétés acquises	Incorp. aux réserves	Dotation	Reprise Consommée	Reprise Non Consommée	31/08/2020
Provisions pour risques	21	2	0	6	0	-21	7
Provisions pour charges	610	3	0	85	-18	0	680
Total	631	4	0	90	-18	-21	687

Trois franchises d'assurance responsabilité civile professionnelle provisionnées au 31/08/2019 ont été reprises et non-consommées pour 11.364€.

Une nouvelle franchise d'assurance relative à une mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle a été provisionnée pour un montant de 5.000€

La provision pour charges liée aux engagements de retraite s'élève à 680K€ fin août 2020 en augmentation de 70K€ sur l'exercice :

- Provision à l'ouverture des sociétés acquises : 3K€
- Variation de la provision sur l'exercice : +67K€

5.10. Emprunts & Dettes auprès des établissements de crédit

en k€	Montant			
Solde au 31/08/2019	8 125			
Int.Courus et Provisions d'arrêté de comptes	7			
Emprunts & dettes à l'ouverture des sociétés acquises	5			
Prêts Garantis par l'Etat	4 000			
Emprunt acquisition Exponens DFG Finance	281			
Emprunt acquisition Exponens Patrifimm Finance	300			
Emprunt Travaux, Mobilier et Mat. Info	101			
Remboursement	-1 070			
Solde au 31/08/2019	11 749			
		Echéancier des emprunts		
		< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
		2 307	8 474	968
<i>Dont Prêts Garantis par l'Etat</i>		333	3 200	467

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 11.749K€ au 31 août 2020, en augmentation de 3.624K€.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a contracté en avril 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant total de 4.000K€, réparti comme suit auprès de ses 3 partenaires bancaires :

- BRED : 2.000K€
- LCL : 1.200K€
- Crédit du Nord : 800K€

L'hypothèse retenue pour la présentation des présents comptes consolidés est un amortissement sur 5 ans, à l'issue de la première année, à compter d'avril 2021.

Le coût de la garantie de l'Etat de 10K€, calculé au taux de 0,25%, est comptabilisé pour 3,5K€ au 31/08/2020.

Trois emprunts ont été contractés au cours de l'exercice pour un montant total de 682K€ dans le cadre du financement :

- De l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance : 281K€
- De l'acquisition des titres de la société EXPONENS Patrifimm : 300K€
- Des travaux et du mobilier du site de Gare de Lyon : Déblocage de 101K€ correspondant à la dernière tranche du financement de 800K€.

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 1.070K€.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité le report de 6 mois de ses échéances d'emprunts auprès de la Bred, du LCL et du Crédit du Nord pour un montant de 753K€ au 31/08/2020. Le montant initial des échéances d'emprunts de l'exercice clos au 31/08/2020 s'élevait à 1.823K€

Le report des ces échéances entraine une augmentation, hors prêts garantis par l'Etat, du remboursement des emprunt sur l'exercice 2021 de 184K€.

La société n'a pas d'emprunts soumis à des engagements spécifiques en matière de respect de ratios financiers avec clauses de remboursement anticipé en cas de défaut.

5.11. Dettes fournisseurs

	Montant en K€
Dettes Fournisseurs à l'ouverture	1 692,6
Dettes Fournisseurs à l'ouverture des sociétés acquises	30,4
Dettes fournisseurs à la clôture	1 346,0
Variation	-376,9

Il n'a pas été constaté de charge à payer relative à la franchise de loyer négociée de 642K€ dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon. Considérant un étalement sur la durée ferme du bail (6 ans) celle-ci peut être évaluée à 508K€.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité l'étalement sur 3 mois du règlement de l'échéance du loyer du deuxième trimestre 2020 des locaux de Paris Etoile.

La situation des dettes à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des fournisseurs.

5.12. Dettes fiscales et sociales

	Montant en K€
Dettes Fiscales et Sociales à l'ouverture	6 490,1
Dettes à l'ouverture des sociétés acquises	67,5
Dettes Fiscales et Sociales à la clôture	6 342,5
Variation	-215,0

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2020

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité le report de paiement des échéances suivantes :

En K€	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	Fin Aout
Impôt sur les sociétés acompte du 15 mars 2020	109			-109			
Retraite complémentaire Echéance de mars 2020	128				-128		
Retraite complémentaire Echéance d'avril 2020		129			-129		
URSSAF échéance avril 2020		483			-483		
Mutuelle + Prévoyance échéance d'avril 2020 (Paies du T1 2020)		147					147
Mutuelle + Prévoyance échéance de juillet 2020 (Paies du T2 2020)					145	-7	138
TOTAL MENSUEL	237	759		-109	-595	-7	285
TOTAL CUMUL	237	996	996	887	292	285	

Le montant des reports d'échéances fiscales et sociales se sont élevées à 996K€ entre mars et avril 2020.

Le montant des reports non soldés au 31/08/2020 des cotisations de mutuelle et prévoyance du 1^{er} et 2^{eme} trimestre s'élève à 285K€. Ce paiement a été régularisé au mois de septembre 2020.

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2020

6. NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Compte tenu des évolutions de périmètres intervenues au cours de l'exercice et des modifications de dates de clôtures, deux comptes de résultats comparatifs au 31/08/2019 sont présentés :

- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2019 » à l'ancien périmètre de consolidation
- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2019 Proforma »

Tableau de synthèse

	Durée en nombre de mois sur l'exercice		
	31/08/2020	31/08/2019 Proforma	31/08/2019
EXPONENS Conseil et Expertise	12	12	12
EXPONENS Raimbault Chaugny	TUP	12	12
EXPONENS Evoliance	TUP	12	12
EXPONENS Evolidom	12	12	12
SOXIA	12	12	12
APRECIALIS	12	12	12
EV Finance	12	12	12
D&Cmf	12	12	12
EXPONENS Solutions	12	12	12
<u>Sociétés acquises au 31/08/2019</u>			
EXPONENS Yves Laboriaux & Associés	12	12	8
PATRIXIA	TUP	12	0
EXPONENS Patrimoine	12	12	0
<u>Sociétés acquises ou créées au 31/08/2020</u>			
EXPONENS DFG Finance	11	11	0
EXPONENS Patrifimm	8	8	0
EXPONENS Interprofessionnel	1	1	0

Compte de résultat simplifié

en €	Au 31/08/2020 12 mois	Au 31/08/2019 Proforma	Au 31/08/2019 12 mois
	Net	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	37 704 615 	37 781 998	36 491 719
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 714 890	2 301 686	2 043 682
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 154 100	1 529 382	1 400 364
INTERETS MINORITAIRES		563	563
RESULTAT GROUPE	1 154 100	1 528 819	1 399 801

Les commentaires ci-après portent :

- Sur le compte de résultat au 31/08/2020
- Sur le compte de résultat proforma au 31/08/2019

6.1. Résultat

6.1.1. Résultat d'exploitation

Le Chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 37.705K€, en baisse de 77K€ (-0,2%) par rapport à l'exercice précédent (37.782K€).

Les autres achats et charges externes s'établissent à 14.137K€, en augmentation de 73K€ (+0,5%) par rapport à l'exercice clos au 31/08/2019 (14.064K€).

Le poste « Impôts & taxes » s'inscrit en hausse de 112K€ (976K€ contre 864K€).

Les charges de personnel s'établissent à 20.153K€, en hausse de 146K€ (+0,7%) par rapport à l'exercice précédent (20.007K€).

Le résultat d'exploitation s'inscrit à 1.715K€ en baisse de 587K€ par rapport au résultat « proforma » de l'exercice précédent (2.302K€), soit une rentabilité de 4,5% contre 6,1% pour l'exercice précédent.

6.1.2. Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit à -52K€ au 31/08/2020 contre -59K€ au 31/08/2019.

6.1.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel, +35K€, est positivement impacté par les sommes perçues au titre de la convention de garantie Evoliance (+39K€) et la reprise d'une provision pour charge à payer relative au contrôle Urssaf de la société EXPONENS Conseil et Expertise (+14K€).

6.1.4. Participation des salariés au bénéfice de l'entreprise

Il est constitué au 31/08/2020 une dotation à la réserve spéciale de participation dans les comptes de la société EXPONENS Conseil et Expertise pour un montant de 48K€.

6.1.5. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt 2020 se décompose comme suit :

En K€	31/08/2020	31/08/2019
Impôt exigible	517	567
Crédit d'impôt	-13	-15
Impôt différé	-7	0
Total	496	552

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2020

Les impôts différés ont varié comme suit :

	31/08/2019		Solde à l'ouverture des sociétés acquises		Variation		31/08/2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Impôts Différés en k€								
Déficit Reportable	0	0	5		-4		0	0
Cession Fds de Commerce	0	0			6		6	0
Participation	12	0			1		13	0
Prov° Ind. Départ en Retraite	171	0	1		19		190	0
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	13	0	10		-15		8	0
Impôts Différés Nets	196	0	15	0	7	0	218	0

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt réellement constaté s'analyse comme suit :

Résultat Net Consolidé	1 154 100
Impôt Consolidé	496 331
Base théorique	1 650 431
Impôt théorique au taux de 28%	462 121
Différences Permanentes	7 875
Déficits de l'exercice non activés	2 818
Impôt différé régularisé sur exercice antérieur	13 098
Crédits d'impôt	-13 437
IS à 31% au delà de 28%	23 856
Impôt Réel	496 331

6.1.6. Résultat net

Le résultat net Groupe s'élève à 1.154K€, en baisse de 375K€ par rapport au résultat proforma de l'exercice précédent (1.529K€), soit une rentabilité de 3,0% (4,0% sur l'exercice clos le 31/08/2019).

6.2. Autres informations

6.2.1. Effectif

	2020	2019
Cadres	118	121
Employés	190	192
Apprentis	13	6
TOTAL	321	319

6.2.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 38K€.

6.2.3. Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant était porté en diminution des « charges de personnel » et venait donc en diminution des charges d'exploitation.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été transformé en un allègement de cotisations sociales. Il n'est donc plus comptabilisé de produit correspondant à compter de l'exercice clos le 31/08/2020. Le montant comptabilisé au titre clos au 31/08/2019 s'élevait à 97K€.

6.2.4. Allocation d'activité partielle

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail.

Les montants suivants ont été comptabilisés sur l'exercice :

	Montant en K€
Diminution des salaires au titre de l'activité partielle	140K€
Indemnité d'activité partielle versée aux salariés	103K€
Allocation perçue de l'Etat par la société	101K€

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation pour un montant, tenant compte de l'économie de charges sociales sur la diminution des salaires versés, de 198K€

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Incidence des variations de périmètre

L'incidence négative de la variation de périmètre de consolidation, consécutive à l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés EXPONENS DFG Finance, EXPONENS Patrifimm, EXPONENS Interprofessionnel ainsi que l'achat des titres des minoritaires de la société EV Finance, mentionnée dans le tableau des flux de trésorerie pour un montant de 427K€ se décompose comme suit :

	EXPONENS DFG Finance	EXPONENS Patrifimm	EV Finance	EXPONENS Interprofessionnel
Coût d'acquisition	378,3K€	377,0K€	20K€	10,0K€
Trésorerie apportée	- 228,0K€	120,4K€	0K€	10,0K€
Incidence des variations de périmètre	150,3K€	256,6K€	20K€	0K€

7.2. Engagements financiers

➤ Engagements donnés

- La transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault-Chaugny a été approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019. Les actions de ladite société faisant l'objet d'un nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3.100.000 euros et au profit d'elle-même, l'assemblée générale du 25 juillet 2019 a décidé la substitution de cette garantie par le nantissement du fonds de commerce situé 2 rue Chappe – 78130 Les Mureaux. Au 31 août 2020 le nantissement de fonds de commerce n'a pas été régularisé.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.362.000 euros et au profit d'elle-même, de 6.000 actions de la société APRECIALIS d'une valeur nominale de 50,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Bred Banque Populaire d'un montant de 850.000 euros et au profit d'elle-même, de 2.500 actions de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés d'une valeur nominale de 20,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 31 janvier 2019 de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés.

➤ Engagements reçus

- Dans le cadre de l'acquisition des titres des sociétés EXPONENS Audit Stratégie Conseil, EXPONENS Conseil d'Expert et EXPONENS Soderec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 127.824 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
 - 153.209 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
 - 121.395 euros concernant EXPONENS Soderec

Les plafonds en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018 sont désormais dégressifs comme suit jusqu'au 31 décembre 2019 :

- 85.216 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 102.139 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 80.930 euros concernant EXPONENS Soderec

Puis jusqu'au 31 décembre 2020 :

- 42.608 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 51.070 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 40.465 euros concernant EXPONENS Soderec

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Sefigec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 141.102 euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.
- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Evoliance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 350.000 euros jusqu'au 30 juin 2019
 - 230.000 euros jusqu'au 30 juin 2020
 - 124.000 euros jusqu'au 30 juin 2021

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 juin 2021 ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 250.000 euros jusqu'au 31 décembre 2019
 - 170.000 euros jusqu'au 31 décembre 2020
 - 85.000 euros jusqu'au 31 décembre 2021

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 87.500 euros jusqu'au 31 octobre 2020
 - 59.500 euros jusqu'au 31 octobre 2021
 - 31.500 euros jusqu'au 31 octobre 2022

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2022.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Patrifimm, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Patrimoine, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 93.405 euros jusqu'au 28 février 2021
 - 60.000 euros jusqu'au 28 février 2022
 - 30.000 euros jusqu'au 28 février 2023

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 28 février 2023.

EXPONENS Conseil & Expertise

SAS au capital de 5.600.000 euros

Siège social : 20, Rue Brunel

75017 PARIS

351 329 503 RCS PARIS

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE AU 31 AOÛT 2020

Chers associés,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte des résultats du groupe « EXPONENS » pendant l'exercice 2019/2020 et soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués, ou mis à votre disposition, dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

I. Activité du groupe consolidé « EXPONENS »

I.1 Situation de l'activité de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation et au cours de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élève à 37.704.615 euros et enregistre une augmentation de 3,3% par rapport au 31 août 2019.

Les principales variations par activités sont les suivantes :

Activité	CA au 31.08.2020 En K€	CA au 31.08.2019 En K€	Variation en %
Expertise Comptable	20.199	18.471	9,4%
Audit	5.396	5.614	-3,9%
Conseil Financier	2.479	3.269	-24,2%
Gestion du Risque	1.399	1.642	-14,8%
Social	4.862	4.657	4,4%
Juridique et Fiscal	1.554	1.606	-3,2%
Comités d'entreprises	1.196	1.097	9,0%
Gestion de Patrimoine	620	136	355,9%
TOTAL	37.705 €	36.492K€	3,3%

Le résultat d'exploitation consolidé de l'exercice s'inscrit en bénéfice pour un montant de 1.714.890 euros contre 2.043.682 euros au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 16,1%.

Le résultat net consolidé s'élève à 1.154.100 euros, en baisse de 246.264 euros, soit - 17,6% (1.400.364 euros au 31 août 2019).

Consécutivement à la crise sanitaire liée au COVID-19 et à la promulgation de l'état d'urgence sanitaire en mars 2020, les locaux de la société ont été fermés à compter du 16 mars au soir et jusqu'au 11 mai, date à laquelle le retour du travail en présentiel s'est fait progressivement dans le respect du « protocole sanitaire pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise » publié par le gouvernement.

Pendant la période de confinement l'activité a été poursuivie en télétravail de sorte que la crise sanitaire n'a pas remis en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les mesures suivantes ont été prises par la société :

- Activation du dispositif d'activité partielle pour quelques fonctions administratives ou pour faire face à la baisse de certaines activités.
- Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 4Meuros.
- Report de 6 mois des emprunts contractés auprès du LCL, de la Bred et du Crédit du Nord.
- Report du paiement d'échéances fiscales et sociales.
- Etalement du règlement du loyer des locaux de Paris Etoile.

Nous vous rappelons ci-dessous les principales évolutions du périmètre de consolidation qui nous invitent à analyser les variations ci-dessus avec prudence.

L'exercice clos au 31 août 2019 ne comprend que huit mois d'activité de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés contre 12 mois pour l'exercice clos au 31 août 2020.

L'activité des sociétés PATRIXIA et EXPONENS Patrimoine, entrées dans le périmètre de consolidation du groupe « EXPONENS » le 30 août 2019, n'est pas prise en compte au titre de l'exercice clos au 31 août 2019. L'exercice clos au 31 août 2020 desdites sociétés à une durée de douze mois.

S'agissant de la société EXPONENS DFG Finance, entrée dans le périmètre du groupe « EXPONENS » en octobre 2019, l'exercice clos au 31 août 2020 comprend onze mois d'activité.

S'agissant de la société EXPONENS Patrifimm, entrée dans le périmètre du groupe « EXPONENS » en janvier 2020, l'exercice clos au 31 août 2020 comprend huit mois d'activité.

La société EXPONENS Interprofessionnel, créée en juillet 2020, clôturera son premier exercice en date du 31 août 2021. Une situation comptable intermédiaire a été réalisée pour les besoins des comptes consolidés établis en date du 31 août 2020.

I.2 Evolution prévisible et perspective d'avenir

Le contexte sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 crée une incertitude sur le niveau de chiffre d'affaires de l'exercice ouvert au 1^{er} septembre 2020 ainsi que sur la capacité de nos clients à y faire face.

Dans ce contexte, la performance économique de l'exercice 2020/2021 est attendue stable par rapport à l'exercice 2019/2020. La société pourra être amenée à mettre en œuvre les mesures gouvernementales d'accompagnement permettant d'atteindre cet objectif. Ce dernier pourra être révisé en cas d'évolution significative de la situation sanitaire liée au COVID-19.

I.3 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation

- Société « SOXIA » :
Notre filiale à 100 % « SOXIA » a clôturé ses comptes au 31 août 2020, avec un chiffre d'affaires HT de 1.201.418 euros, en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent de 8,6% (1.106.522€ pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 95.648 euros.
- Société « APRECIALIS » :
Notre filiale à 100 %, « APRECIALIS », a clôturé ses comptes au 31 août 2020, avec un chiffre d'affaires HT de 801.084 euros, en diminution de 11,6% (906.255€ pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 6.394 euros.
- Société « EV Finance » :
Notre filiale à 100 %, a clôturé ses comptes au 31 août 2020, avec une absence de chiffre d'affaires et un déficit de 3.700 euros.
- Société « Déontologie & Compliance des marchés financiers (D&Cmf) » :
La société « D&Cmf », filiale à 100% de la société « EV Finance » a clôturé ses comptes au 31 août 2020, avec un chiffre d'affaires HT de 398.171 euros, en diminution de 0,6% (400.497€ pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 2.956 euros.
- Société « EXPONENS Solutions » :
Notre filiale à 100 %, « EXPONENS Solutions », a clôturé ses comptes au 31 août 2020, avec un chiffre d'affaires HT de 250.531 euros, en augmentation de 20,4% (208.080€ pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à - 6.138 euros.

- Société « EXPONENS Evolidom » :
Notre filiale à 100% « EXPONENS Evolidom » a clôturé ses comptes 31 août 2020, avec un chiffre d'affaires HT de 14.661 euros, en augmentation de 8.095 euros (6.566€ pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 6.613 euros.
- Société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés » :
Notre filiale à 100%, la société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés » a clôturé ses comptes au 31 août 2020, avec un chiffre d'affaires HT de 716.549 euros en augmentation de 34,6% (532.285€ euros pour l'exercice précédent d'une durée de 8 mois) et un bénéfice de 90.962 euros.
- Société « EXPONENS DFG Finance » :
Notre filiale à 100%, la société « EXPONENS DFG Finance » a clôturé ses comptes au 31 août 2020 (exercice de 11 mois), avec un chiffre d'affaires HT de 668.486 euros en diminution de 4,7% (701.618€ euros pour l'exercice précédent) et un bénéfice de 14.993 euros.
- Société « EXPONENS Patrimoine » :
Notre filiale à 100 % la société « EXPONENS Patrimoine » a clôturé des comptes au 31 août 2020, avec un chiffre d'affaires HT de 538.841 euros, en augmentation de 32,4% (406.979 pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 114.422 euros.
- Société « EXPONENS Patrifimm » :
La société « EXPONENS Patrifimm », filiale à 100% de la société « EXPONENS Patrimoine » a clôturé des comptes au 31 août 2020 (exercice de 8 mois), avec un chiffre d'affaires HT de 50.303 euros, en diminution de 76,8% (217.249€ pour l'exercice précédent). Le résultat s'élève à 17.863 euros.
- Société « EXPONENS Interprofessionnel » :
Notre filiale à 99,80% « EXPONENS Interprofessionnel », créée en juillet 2020 clôturera son 1^{er} exercice en date du 31 août 2021.

2. Evènements importants survenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils sont établis

La transmission universelle de patrimoine des trois filiales suivantes a pris effet au 1^{er} septembre 2020 :

- EV FINANCE (825 137 441 RCS VERSAILLES)
- EXPONENS DFG Finance (481 791 143 RCS VERSAILLES)
- EXPONENS Yves Laboriaux & Associés (344 193 321 RCS VERSAILLES)

L'actif net comptable de la société « EV Finance », au 31 août 2020 s'élève à -16.325,94 euros. La valeur comptable dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » des 100 actions de la société « EV Finance » s'élève à 20.660,00 euros. En conséquence, l'annulation des actions de la société « EV Finance » dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » se traduit par un mali de confusion de 36.985,94 euros

L'actif net comptable de la société « EXPONENS DFG Finance », au 31 août 2020 s'élève à 346.263,91 euros. La valeur comptable dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » des 800 actions de la société « EXPONENS DFG Finance » s'élève à 721.604,00 euros et les frais d'acquisition des titres de la société « EXPONENS DFG Finance » ont fait l'objet d'amortissement dérogatoires pour un montant de 5.852,77 euros au 31 août 2020. En conséquence, l'annulation des actions de la société « EXPONENS DFG Finance » dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » se traduit par un mali de confusion de 369.487,32 euros.

L'actif net comptable de la société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés », au 31 août 2020 s'élève à 461.874,77 euros. La valeur comptable dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » des 2.500 actions de la société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés » s'élève à 947.515,00 euros. En conséquence, l'annulation des actions de la société « EXPONENS Yves Laboriaux & Associés » dans les livres de la société « EXPONENS Conseil & Expertise » se traduit par un mali de confusion de 485.640,23 euros.

Dans le cadre du rapprochement avec la société EXPONENS EXAULIA, la société a fait l'acquisition, le 13 octobre 2020, d'une clientèle située à Rueil-Malmaison (92500) et constituée de 12 dossiers pour un montant de 31.088 euros.

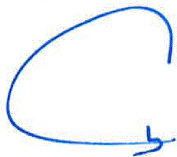
La société en sa qualité d'associé unique de notre filiale « EXPONENS Patrimoine » a décidé en date du 9 octobre la dissolution sans liquidation de la société « EXPONENS Patrifimm » et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société « EXPONENS Patrimoine » avec une date d'effet au 1^{er} septembre 2020.

Consécutivement au rétablissement de l'état d'urgence sanitaire et les nouvelles mesures gouvernementales de confinement prises à compter du 30 octobre 2020, la société a décidé de porter à 100% le temps de télétravail pour les salariés dont l'ensemble de l'activité peut être effectuée à distance. Le dispositif d'activité partielle et de nouvelles mesures financières pourraient de nouveau être utilisés. Compte tenu de l'éventuelle évolution des mesures gouvernementales à court terme, le dispositif de la société permettant la continuité de l'exploitation pourra être ajusté.

3. Activité en matière de recherche et développement

— Néant —

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en approuvant les comptes consolidés du groupe « EXPONENS »



Frédéric LAFAY
Président

Marlène PERNOT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale d'Amiens
Expert-Comptable
2 rue Saint Lazare
60200 Compiègne

Thierry THIBAUT de MENONVILLE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
Expert-Comptable
5 place Tristan Bernard
75017 Paris

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 600 000 €

Siège social : 20, rue Brunel 75017 PARIS

R.C.S : PARIS 351 329 503

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 août 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société **Exponens Conseil et Expertise**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Exponens Conseil et Expertise relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

- La note « 5.1 Ecart d'évaluation » de l'annexe expose les écarts d'acquisition calculés sur les acquisitions faites par le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2017. Ces écarts d'acquisition ont été reclassés en fonds commercial et n'ont pas fait l'objet de test de dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de l'assemblée générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelé à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Compiègne et Paris, le 20 novembre 2020



PERNOT Marlène (Nov 20, 2020 13:07 GMT+1)

Marlène PERNOT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens



Thierry THIBAUT de MENONVILLE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

EXPONENS

SAS au capital de 5.600.000 euros

20 rue Brunel

75017 PARIS

COMPTES CONSOLIDES

31 août 2020



SOMMAIRE

	Page
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	2
◇ Bilan au 31 Août 2020	3-4
◇ Compte de Résultat du 1 ^{er} Septembre 2019 au 31 Août 2020	5-6
◇ Tableau des Flux de trésorerie	7
 ANNEXE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Août 2020	 8
1. Faits caractéristiques de l'exercice	9
2. Informations relatives au périmètre de consolidation	10
3. Principes comptables et méthodes de comptabilisation	11
4. Méthodes d'évaluation	12
5. Notes sur le bilan	15
6. Notes sur les principaux postes du compte de résultat	22
7. Autres informations	25

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

en €

	Au 31/08/2020 12 mois		Au 31/08/2019 12 mois	
	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
<i>Ecart d'acquisition</i>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Concessions, brevets et marques	381 242	363 770	17 472	36 178
Fonds commercial	19 939 892		19 939 892	19 124 982
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes	36 690		36 690	
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				6 252
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles	3 979 775	2 372 578	1 607 197	1 807 261
Immobilisations en-cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Titres de participation	199 998		199 998	199 998
Titres des sociétés M.E.				
Créances sur participations				
Autres titres immobilisés	180 413		180 413	180 213
Prêts				
Autres immobilisations financières	691 259	3 568	687 691	664 759
ACTIF IMMOBILISE	25 409 269	2 739 916	22 669 353	22 019 643
Matières premières				
En cours de biens				
En cours de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes sur commandes				
Clients	11 583 345	957 967	10 625 378	10 344 046
Actifs d'impôts différés	218 269		218 269	196 167
Autres créances	664 506		664 506	1 124 846
Capital, appelé non versé				
Actions propres				
Autres valeurs mobilières	3 378		3 378	16 589
Disponibilités	6 255 409		6 255 409	2 665 278
Charges constatées d'avance	602 896		602 896	474 788
ACTIF CIRCULANT	19 327 803	957 967	18 369 836	14 821 714
Charges à répartir	36 352		36 352	44 997
Primes remboursement obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	44 773 424	3 697 883	41 075 541	36 886 354

BILAN PASSIF

en €

	Au 31/08/2020 12 mois	Au 31/08/2019 12 mois
	Net	Net
Capital social	5 600 000	5 500 000
Prime d'émission	2 792 948	2 516 846
Ecart de réévaluation du groupe		
Réserve légale	550 000	550 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 434 271	6 367 265
Ecart de conversion du groupe		
Résultat du groupe	1 154 100	1 399 801
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
CAPITAUX PROPRES	17 531 319	16 333 912
Intérêts hors groupe	20	3 099
Résultat hors groupe		563
INTERETS MINORITAIRES	20	3 662
Produits émissions titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Ecart d'acquisition négatif		
Provisions pour risques	7 004	21 364
Provisions pour charges	679 744	609 663
Passifs d'impôts différés		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	686 748	631 027
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts, dettes auprès établis. Crédit (*)	11 748 513	8 124 636
Emprunts et dettes financières divers	1 919 565	1 757 916
Avances, acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 346 038	1 692 628
Dettes fiscales et sociales	6 342 531	6 490 115
Dettes sur immobilisations	12 829	7 833
Autres dettes	194 358	621 668
Produits constatés d'avance	1 293 620	1 222 957
DETTES et régularisations	22 857 454	19 917 753
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	41 075 541	36 886 354

(*) dont Découverts bancaires

COMPTE DE RESULTAT première partie

en €

	Au 31/08/2020 12 mois	Au 31/08/2019 12 mois
	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	37 704 615	36 491 719
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitations	340	10 757
Reprises amort., provisions, transfert	146 041	594 366
Autres produits	8 938	4 294
PRODUITS D'EXPLOITATION	37 859 934	37 101 136
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stocks de matières premières		
Autres achats et charges externes	14 137 055	13 537 449
Impôts, Taxes et versements assimilés	975 698	847 802
Salaires et traitements	13 902 121	13 447 595
Charges sociales	6 251 063	6 079 913
Dotations amortissements immobilisations	451 689	401 065
Dotations provisions sur immobilisations		
Dotations provisions sur actif circulant	316 127	261 449
Dotations provisions risques et charges	70 081	35 343
Autres charges	41 210	446 838
CHARGES D'EXPLOITATION	36 145 044	35 057 454
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 714 890	2 043 682
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		

COMPTE DE RESULTAT deuxième partie

en €	Au 31/08/2020 12 mois	Au 31/08/2019 12 mois
	Net	Net
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	14 603	15 700
Reprises provisions, transferts charges		
Produits nets / cessions valeurs mobil.		
Ecart de conversion		
PRODUITS FINANCIERS	14 603	15 700
Dotations financ. Amort. Provisions		
Intérêts et charges assimilées	66 425	74 674
Charges nettes / cessions valeurs mobil.		
CHARGES FINANCIERES	66 425	74 674
RESULTAT FINANCIER	-51 822	-58 974
RESULTAT COURANT av. impôt	1 663 068	1 984 708
Produits except. Sur opérations gestion	65 077	21 346
Produits except. Sur opérations capital		
Reprises provisions, transferts charges	11 364	67 433
PRODUITS EXCEPTIONNELS	76 441	88 779
Charges except. Sur opérations gestion	12 824	75 582
Charges except. Sur opérations capital	1 593	
Dotations provisions, transferts charges	27 082	1 019
CHARGES EXCEPTIONNELLES	41 499	76 601
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 942	12 178
Participation des salariés	47 579	44 157
Impôts dus sur les bénéfices	503 296	552 382
Impôts différés sur les bénéfices	-6 965	-17
Résultat des sociétés intégrées	1 154 100	1 400 364
Quote-part dans le résultat des sociétés M.E.		
Dotations amort. Écarts d'acquisition		
Résultat d'ensemble consolidé	1 154 100	1 400 364
RESULTAT GROUPE	1 154 100	1 399 801
INTERETS MINORITAIRES		563

Tableau des Flux de Trésorerie

<i>En K €</i>	Au 31/08/2020	Au 31/08/19
Résultat net des sociétés intégrées	1 154	1 400
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements	473	401
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
- Dotations nettes aux provisions des immobilisations financières		0
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	51	31
- Variation des impôts différés	-7	0
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	2	21
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Marge Brute d'Autofinancement	1 673	1 853
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-790	1 215
Flux net de trésorerie générés par l'activité	884	3 068
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-252	-1 164
Acquisitions d'immobilisations financières	-94	-259
Réduction d'immobilisations financières	79	29
Dettes sur Immobilisations	5	8
Charges à répartir	-2	-1
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôt		
Incidence des variations de périmètre	-427	-985
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-690	-2 372
Augmentation de capital en numéraire		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-300	-500
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Emission d'emprunts	4 682	1 800
Remboursements d'emprunts	-1 070	-1 645
Dettes divers auprès des Ets de Crédit	7	-3
Variation Comptes Courants d'Associés et Dettes Financières Diverses	65	321
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	3 384	-27
Variation de trésorerie	3 577	669
Trésorerie nette à l'ouverture	2 682	2 013
Trésorerie nette à la clôture	6 259	2 682
Variation de trésorerie	3 577	669

ANNEXE

31 août 2020

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par les faits suivants :

- Acquisition par la société EXPONENS Conseil et Expertise de 50% du capital de la société EXPONENS DFG Finance, située à La Garenne Colombes, en date du 31 octobre 2020.
- Augmentation du capital de la société EXPONENS Conseil et Expertise en date du 2 décembre 2019 par la création de 2.763 actions en rémunération de l'apport de la société DFG Conseil de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance.
- Acquisition par notre filiale EXPONENS Patrimoine de 100% du capital de la société EXPONENS Patrifimm, située à Lyon, en date du 9 janvier 2020. Transfert en avril 2020 du siège social de la société EXPONENS Patrifimm dans les locaux situés à Paris Gare de Lyon.
- Acquisition par la société EXPONENS Conseil et Expertise, le 31 août 2020, de 34% des actions de la société EV Finance, détentrice de 100% des actions de la société D&Cmf. La société détient désormais 100% du capital de la société EV Finance.
- Création en juillet 2020 de la société EXPONENS Interprofessionnel, dont EXPONENS Conseil et Expertise détient 99,80%.
- Transmission Universelle de Patrimoine de la société PATRIXIA en date du 2 décembre 2019 au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.
- Réalisation des Transmissions Universelles de Patrimoines des sociétés EXPONENS Raimbault-Chaugny et EXPONENS Evoliance en date du 1^{er} septembre 2020.
- Déménagement en octobre 2019 des équipes de la société EXPONENS DFG Finance, situées à La Garenne Colombes, dans les locaux de Chatou.
- Emménagement en décembre 2019 dans les nouveaux locaux de Versailles des sociétés précédemment situées à Versailles (Place de la Loi) et Le Chesnay-Rocquencourt.
- Emménagement en décembre 2019 dans les nouveaux locaux de Saint-Maur-des Fossés (1 bis Av. Foch) des sociétés précédemment situées à Saint-Maur-des Fossés (87 Av. Foch).

Conséquences de la pandémie du COVID-19

Consécutivement à la crise sanitaire liée au COVID-19 et à la promulgation de l'état d'urgence sanitaire en mars 2020, les locaux de la société ont été fermés à compter du 16 mars au soir et jusqu'au 11 mai, date à laquelle le retour du travail en présentiel a été effectué progressivement dans le respect du « protocole sanitaire pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise » publié par le gouvernement.

Pendant la période de confinement l'activité a été poursuivie en télétravail de sorte que la crise sanitaire n'a pas remis en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les mesures suivantes, décrites plus précisément dans les notes ci-après relatives aux postes concernés, ont été prises par la société :

- Activation du dispositif d'activité partielle pour quelques fonctions administratives ou pour faire face à la baisse de certaines activités.
- Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 4Meuros.
- Report de 6 mois des emprunts contractés auprès du LCL, de la Bred et du Crédit du Nord.
- Report du paiement d'échéances fiscales et sociales.
- Etalement du règlement du loyer des locaux de Paris Etoile.

Les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sont traduites dans la présente annexe, conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables, par une approche ciblée. L'information fournie ne porte donc que sur certains effets de l'évènement et non sur l'ensemble de ceux-ci.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. Définition du périmètre de consolidation

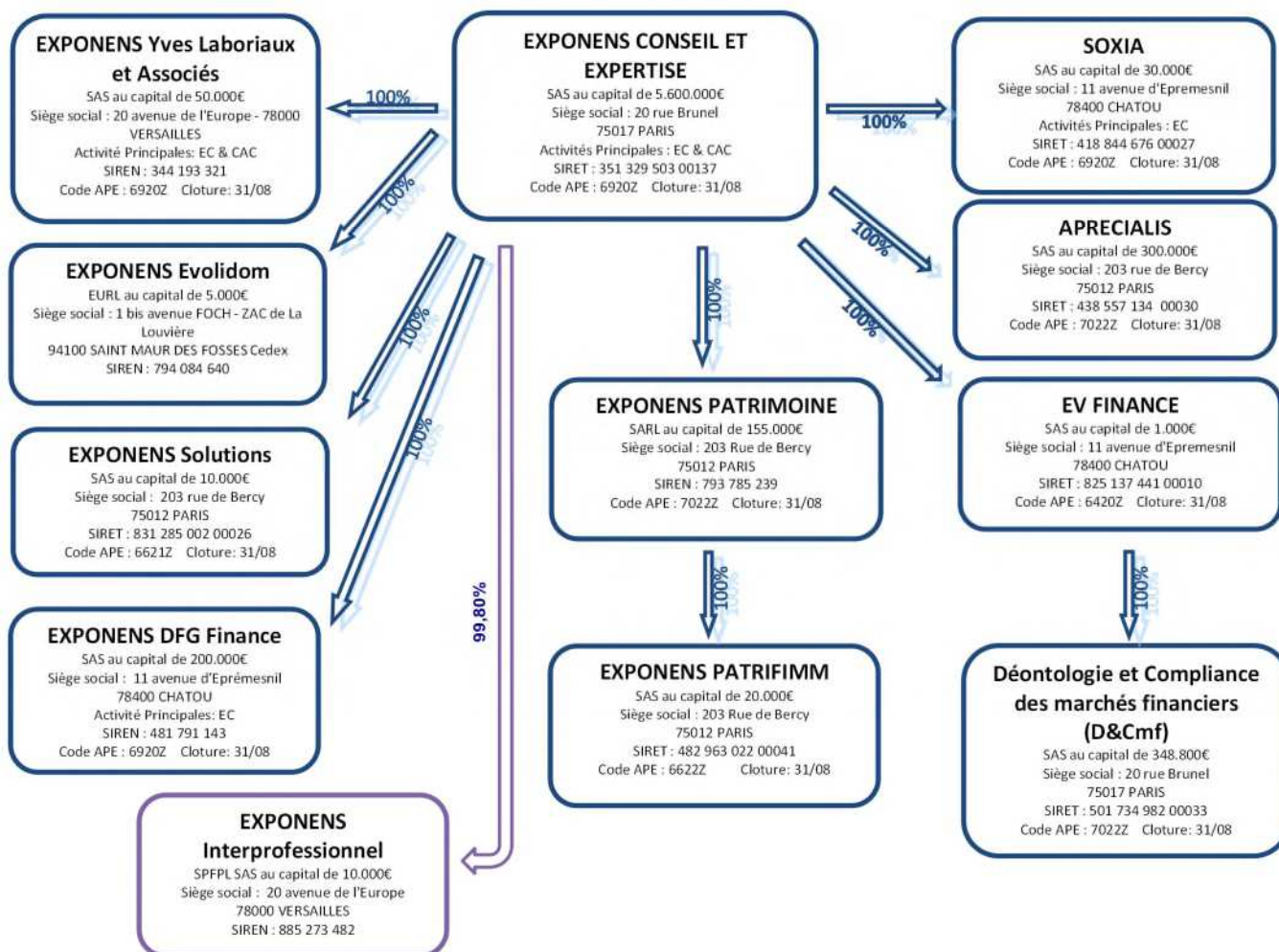
Sont retenues dans le périmètre de consolidation les sociétés dans lesquelles la société EXPONENS Conseil et Expertise dispose, directement ou indirectement, de plus de 20% des droits de vote, dans la mesure où elle participe effectivement à leur gestion.

2.2. Périmètre au 31 Août 2020

Société	Méthode de Consolidation	% Contrôle	% Intérêts
EXPONENS Conseil et Expertise	Mère	100,00%	100,00%
Soxia	IG	100,00%	100,00%
APRECIALIS	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS DFG Finance	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Patrimoine	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Patrifimm	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Yves Laboriaux & Associés	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Solutions	IG	100,00%	100,00%
EV Finance	IG	100,00%	100,00%
D&Cmf	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Evolidom	IG	100,00%	100,00%
EXPONENS Interprofessionnel	IG	99,80%	99,80%

IG = Intégration Globale

2.3. Organigramme au 31 Août 2020



3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe au 31 août 2020 sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, règlements de l'Autorité des Normes Comptables, règlements du Comité de la Réglementation Comptable ainsi qu'avec les recommandations professionnelles.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, les produits et charges liés à l'évènement au COVID-19 n'ont pas été systématiquement comptabilisés en résultat exceptionnel.

3.2. Date d'arrêt des comptes

A l'exception de la société EXPONENS Interprofessionnel, toutes les sociétés ont arrêté leurs comptes au 31 août 2020.

La société EXPONENS Interprofessionnel, créée en juillet 2020, clôturera son premier exercice en date du 31 août 2021. Une situation comptable intermédiaire a été réalisée pour les besoins des comptes consolidés établis en date du 31 août 2020.

3.3. Méthodes de consolidation

3.3.1. Généralités

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du groupe.

En conséquence, des retraitements sont opérés préalablement à la consolidation dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenue pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celles retenues pour les comptes consolidés.

3.3.2. Opérations internes

Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les provisions intra-groupes sont également neutralisées.

3.3.3. Provisions réglementées

La variation des provisions réglementées ou assimilables à des réserves est réintégrée dans les résultats de l'exercice.

Il s'agit notamment de l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.

3.3.4. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporaires existant entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale.

Les impôts différés sont déterminés par société et sont compensés à ce niveau.

Les soldes différés passifs sont provisionnés. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable. Dans le cas notamment de sociétés en situation fiscale déficitaire, il n'est pas constaté de créance d'impôt différé si un retour au bénéfice fiscal n'est pas acquis à court terme.

4. METHODES D'EVALUATION

4.1. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart, constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante des capitaux propres, après évaluation totale des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition.

Conformément au règlement ANC n° 2015-07 du 23 novembre 2015 le Groupe EXPONENS a choisi de ne pas amortir de façon systématique les écarts d'acquisition positifs dont la durée d'utilisation n'est pas limitée

4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire fondé sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations :

La durée d'amortissement généralement retenue est la suivante :

- Concessions, brevets, licences : 3 ans - Linéaire

4.3. Immobilisations corporelles

Actif immobilisé issu des comptes sociaux

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur historique d'acquisition ou leur coût de production.

Les plans d'amortissements pratiqués dans les comptes individuels ont été maintenus en consolidation.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif fondé sur une durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- Installations générales, agencement et aménagements divers : 5 à 10 ans – Linéaire
- Matériel de Bureau : 3 à 5 ans – Linéaire
- Matériel Informatique : 3 ans – Dégressif
- Mobilier : 3 à 10 ans – Linéaire

4.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

Les frais d'acquisition des titres sont pris en compte dans le coût d'entrée des titres.

4.5. Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont inscrits à l'actif du bilan au poste « Charges à répartir » et sont amortis sur la durée des emprunts.

4.6. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale historique.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4.8. Engagements de retraite et engagements relatifs aux médailles du travail

Les engagements de retraites ne sont pas comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés. Ils sont provisionnés dans les comptes consolidés en tenant compte notamment des termes des conventions collectives en vigueur, de l'âge, du statut et du taux de rotation de l'effectif.

Le montant de cet engagement est évalué à 679.744 € au 31 août 2020.

Les engagements relatifs aux médailles du travail n'ont pas été comptabilisés au passif du bilan.

➤ Hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite :

	2020	2019
Augmentation annuelle des salaires	1,50%	1,50%
Taux d'actualisation	1,21%	1,36%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux de rotation du personnel	Par tranche	Par tranche
Table de mortalité	INSEE 2003-2005	INSEE 2003-2005
Méthode de calcul retenu	Unités de crédit projetées	Unités de crédit projetées

A compter de l'exercice clos le 31 août 2019, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de la provision relative aux indemnités de fin de carrière est le taux maximal d'intérêts servis aux associés à raison des sommes laissées à disposition de la société. Celui-ci, étant égal à la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans, reflète correctement la durée des engagements pris en matière de retraite.

La valeur de ce taux est de 1,21% au 31 août 2020 et était de 1,36% au 31 août 2019.

Le taux précédemment utilisé était le taux IBOXX. La valeur de ce taux est de 0,68% au 31 août 2020. L'impact avec l'utilisation de ce dernier taux et l'application de la règle du corridor serait non significatif.

4.9. Franchise de loyer

Les franchises de loyers négociées dans le cadre de prises à bail de locations immobilières ne sont pas étalées, dans les comptes sociaux des sociétés, sur la durée ferme desdits baux. Il n'est pas opéré de retraitement en consolidation.

La franchise de loyer négociée dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon à Paris, d'une durée de 7,74 mois de loyer, s'élève à 642.005 euros. Sur l'exercice clos au 31 août 2020, l'étalement de la franchise sur la durée ferme du bail, soit 6 ans, aurait entraîné la constatation d'une charge supplémentaire de loyers de 286.296 euros.

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Ecart d'évaluation

Lorsque l'écart d'acquisition est positif et peut être affecté à un élément d'actif, l'écart d'évaluation constaté entre le prix d'acquisition et la part des capitaux propres existant à la date d'entrée dans le portefeuille de la société mère constitue une évaluation dudit élément d'actif à sa juste valeur. Il est immobilisé et affecté au poste d'actif concerné.

On appelle écart d'évaluation la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Les écarts d'évaluation affectés intégralement en "fonds de commerce" correspondent aux éléments ci-dessous :

En euros	Date d'acquisition	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
EXPONENS Raimbault Chaugny / JMR / MCG	03/01/2017	3 044 884			3 044 884
APRECIALIS	20/01/2017	732 000			732 000
D&Cmf	28/02/2017	175 520			175 520
EXPONENS Audit Stratégie Conseil / EXPONENS Soderec / EXPONENS Conseil d'Expert	04/09/2017	1 201 777			1 201 777
EXPONENS Sefigec	17/11/2017	815 751			815 751
EXPONENS Evoliance / EXPONENS Evalidom	09/07/2018	1 522 031			1 522 031
EXPONENS YL&A	31/01/2019	714 627			714 627
Patricia /EXPONENS Patrimoine	30/08/2019	164 940			164 940
EXPONENS DFG Finance	31/10/2019	0	555 579		555 579
EXPONENS Patrifimm	09/01/2020	0	242 992		242 992
EV Finance	31/08/2020	0	16 338		16 338
TOTAL		8 371 530	814 909	0	9 186 439

Ces écarts d'évaluation ne sont pas amortis.

De nouveaux écarts d'évaluation ont été constatés au cours de l'exercice suite à :

- L'acquisition de 100% des titres de la société EXPONENS DFG Finance le 31 octobre 2019.
- L'acquisition de 100% des titres de la société EXPONENS Patrifimm le 9 janvier 2020.
- L'acquisition de 34% des titres de la société EV Finance le 31 août 2020.

L'écart d'évaluation constaté sur la société EXPONENS DFG Finance a été calculé sur la base des comptes au 30.09.2019, soit un écart constaté de 555.579 euros

L'écart d'évaluation constaté sur la société EXPONENS Patrifimm été calculé sur la base des comptes au 31.12.2019, soit un nouvel écart de 242.992 euros.

L'écart d'évaluation constaté sur la société EV Finance été calculé sur la base des comptes au 31.08.2019, soit un nouvel écart de 16.338 euros.

5.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, constituées de logiciels, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	36,2
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	,0
Acquisitions	,0
Dotation aux amortissements	-18,7
Cession / Mise au rebut	-2,5
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	2,5
VNC des immos	,0
Immobilisations nettes à la clôture	17,5

Ne figurent pas dans l'analyse ci-dessus, deux avances sur immobilisations incorporelles présentes au poste « Avances et acomptes » au 31 août 2020 pour un montant de 36,7K€.

5.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, constituées de matériel et mobilier de bureau, s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	1 813,5
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	24,2
Acquisitions	214,9
Dotation aux amortissements	-443,9
Cession / Mise au rebut	-242,5
Dot° aux amortissements / Cession ou Mise au rebut	242,5
VNC des immos	-1,6
Immobilisations nettes à la clôture	1 607,2

L'exercice est notamment marqué par les acquisitions suivantes :

	Sites	
	Versailles	Saint Maur des Fossés
Agencements	20K€	6K€
Mobilier	14K€	0K€
	Tous sites	
Matériel de bureau et informatique	145K€	

5.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participations des sociétés non consolidées et à des dépôts de garantie et s'analysent comme suit (en K€) :

Immobilisations nettes à l'ouverture	1 045,0
Immobilisations nettes à l'ouverture des sociétés acquises	8,4
Augmentation des immobilisations financières	93,9
Diminution des immobilisations financières	-79,2
Dépreciation des immobilisations financières	,0
Immobilisations nettes à la clôture	1 068,1

L'augmentation des immobilisations financières correspond principalement aux dépôts de garantie versés dans le cadre de la prise à bail des nouveaux locaux situés à Versailles (52K€) et Saint-Maur-des-Fossés (29K€). Les dépôts de garanties suivants ont été restitués à la société : Paris Nation (27K€), Versailles Place de la Loi (11K€), Saint-Maur 87 Av Foch (23K€), Le Chesnay (10K€) et La Garenne Colombes (9K€).

Détail des immobilisations financières à la clôture :

Titres non consolidés	380,4 K€
Dépôts de garantie	681,8 K€
Autres Immos Financières	5,9 K€
Total	1.068,1 €

Le poste Titres non consolidés comprend notamment la prise de participation au capital de la société My Unisoft réalisée en juillet 2018 pour un montant de 199.998€ et la souscription à la même date d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174.966€.

5.5. Créances Clients

Au 31/08/2020 les créances clients brutes s'établissent à **11.583K€**. Ces créances ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour un montant de **958K€**

La variation des créances clients s'analyse comme suit (en K€) :

	Brut	Dépréciation	Net
Créances Clients à l'ouverture	11 089,2	-745,1	10 344,0
Créances Clients à l'ouverture des sociétés acquises	123,6	-2,3	121,3
Créances Clients à la clôture	11 583,3	-958,0	10 625,3
Variation	370,6	-210,6	160,0

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2020

5.6. Impôts différés

Les impôts différés actifs se décomposent comme suit : (en K€) :

Impôts Différés en K€	31/08/2020	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Déficit Reportable	0	0		
Cession Fds Commerce	6			6
Participation	13	13		
Prov° Ind. Départ en Retraite	190	0	39	152
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	8	2	6	
Impôts Différés Nets	218	15	45	158

Les impôts différés sont évalués à 28% depuis le 31/08/2018.

5.7. Charges à répartir

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission d'emprunts et s'analysent comme suit (en Euros) :

Charges à répartir à l'ouverture	45,0
Charges à répartir à l'ouverture des sociétés acquises	
Acquisitions	2,0
Dotation aux amortissements	-10,7
Immobilisations nettes à la clôture	36,4

5.8. Capitaux propres

Les variations de capitaux propres du groupe et des intérêts minoritaires s'analysent de la manière suivante (en K€) :

En K€	Capital Social	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves Conso	Capitaux Propres du Groupe	Intérêts minoritaires
31 Aout 2019	5 500	2 517	1 400	6 917	16 334	4
Distribution de Dividende				-300	-300	
Augmentation de Capital	100	267		-24	343	
Résultat de l'exercice précédent			-1 400	1 400	0	
Boni de TUP EXPONENS Evoliance		9		-9	0	
Acquisition minoritaires EV Finance					0	-4
Minoritaires EXPONENS Interprof.			0		0	0
Résultat de l'exercice			1 154		1 154	
31 Aout 2020	5 600	2 793	1 154	7 984	17 531	0

L'Assemblée Générale du 2 décembre 2019 de la société EXPONENS Conseil et Expertise a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 300.000€, soit 1,50€ par action.

La même Assemblée Générale a approuvé une augmentation du capital social de la société EXPONENS Conseil et Expertise d'un montant de 100.000,00 € par la création de 2.763 actions en rémunération de l'apport par la société DFG Conseil de 50% des titres de la société EXPONENS DFG Finance pour un montant de 76.097,03 € (la différence entre la valeur nette de l'apport et la valeur nominale attribuées en rémunération, soit 267.204,97€, a été inscrite en « Prime d'apport ») et par incorporation d'une somme de 23.902,97 euros prélevée sur la réserve facultative, par élévation de la valeur nominale des actions.

5.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la manière suivante (en K€) :

Provisions pour risques et charges en k€	31/08/2019	Provisions à l'ouverture des sociétés acquises	Incorp. aux réserves	Dotation	Reprise Consommée	Reprise Non Consommée	31/08/2020
Provisions pour risques	21	2	0	6	0	-21	7
Provisions pour charges	610	3	0	85	-18	0	680
Total	631	4	0	90	-18	-21	687

Trois franchises d'assurance responsabilité civile professionnelle provisionnées au 31/08/2019 ont été reprises et non-consommées pour 11.364€.

Une nouvelle franchise d'assurance relative à une mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle a été provisionnée pour un montant de 5.000€

La provision pour charges liée aux engagements de retraite s'élève à 680K€ fin août 2020 en augmentation de 70K€ sur l'exercice :

- Provision à l'ouverture des sociétés acquises : 3K€
- Variation de la provision sur l'exercice : +67K€

5.10. Emprunts & Dettes auprès des établissements de crédit

en k€	Montant			
Solde au 31/08/2019	8 125			
Int.Courus et Provisions d'arrêté de comptes	7			
Emprunts & dettes à l'ouverture des sociétés acquises	5			
Prêts Garantis par l'Etat	4 000			
Emprunt acquisition Exponens DFG Finance	281			
Emprunt acquisition Exponens Patrifimm Finance	300			
Emprunt Travaux, Mobilier et Mat. Info	101			
Remboursement	-1 070			
Solde au 31/08/2019	11 749			
		Echéancier des emprunts		
		< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
		2 307	8 474	968
<i>Dont Prêts Garantis par l'Etat</i>		333	3 200	467

Le solde des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 11.749K€ au 31 août 2020, en augmentation de 3.624K€.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a contracté en avril 2020 un prêt garanti par l'Etat d'un montant total de 4.000K€, réparti comme suit auprès de ses 3 partenaires bancaires :

- BRED : 2.000K€
- LCL : 1.200K€
- Crédit du Nord : 800K€

L'hypothèse retenue pour la présentation des présents comptes consolidés est un amortissement sur 5 ans, à l'issue de la première année, à compter d'avril 2021.

Le coût de la garantie de l'Etat de 10K€, calculé au taux de 0,25%, est comptabilisé pour 3,5K€ au 31/08/2020.

Trois emprunts ont été contractés au cours de l'exercice pour un montant total de 682K€ dans le cadre du financement :

- De l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance : 281K€
- De l'acquisition des titres de la société EXPONENS Patrifimm : 300K€
- Des travaux et du mobilier du site de Gare de Lyon : Déblocage de 101K€ correspondant à la dernière tranche du financement de 800K€.

Le montant des remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice s'élève à 1.070K€.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité le report de 6 mois de ses échéances d'emprunts auprès de la Bred, du LCL et du Crédit du Nord pour un montant de 753K€ au 31/08/2020. Le montant initial des échéances d'emprunts de l'exercice clos au 31/08/2020 s'élevait à 1.823K€

Le report des ces échéances entraine une augmentation, hors prêts garantis par l'Etat, du remboursement des emprunt sur l'exercice 2021 de 184K€.

La société n'a pas d'emprunts soumis à des engagements spécifiques en matière de respect de ratios financiers avec clauses de remboursement anticipé en cas de défaut.

5.11. Dettes fournisseurs

	Montant en K€
Dettes Fournisseurs à l'ouverture	1 692,6
Dettes Fournisseurs à l'ouverture des sociétés acquises	30,4
Dettes fournisseurs à la clôture	1 346,0
Variation	-376,9

Il n'a pas été constaté de charge à payer relative à la franchise de loyer négociée de 642K€ dans le cadre de la prise à bail des locaux situés Gare de Lyon. Considérant un étalement sur la durée ferme du bail (6 ans) celle-ci peut être évaluée à 508K€.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité l'étalement sur 3 mois du règlement de l'échéance du loyer du deuxième trimestre 2020 des locaux de Paris Etoile.

La situation des dettes à la clôture n'est pas impactée par des reports de règlements sollicités auprès des fournisseurs.

5.12. Dettes fiscales et sociales

	Montant en K€
Dettes Fiscales et Sociales à l'ouverture	6 490,1
Dettes à l'ouverture des sociétés acquises	67,5
Dettes Fiscales et Sociales à la clôture	6 342,5
Variation	-215,0

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2020

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, la société a sollicité le report de paiement des échéances suivantes :

En K€	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	Fin Aout
Impôt sur les sociétés acompte du 15 mars 2020	109			-109			
Retraite complémentaire Echéance de mars 2020	128				-128		
Retraite complémentaire Echéance d'avril 2020		129			-129		
URSSAF échéance avril 2020		483			-483		
Mutuelle + Prévoyance échéance d'avril 2020 (Paies du T1 2020)		147					147
Mutuelle + Prévoyance échéance de juillet 2020 (Paies du T2 2020)					145	-7	138
TOTAL MENSUEL	237	759		-109	-595	-7	285
TOTAL CUMUL	237	996	996	887	292	285	

Le montant des reports d'échéances fiscales et sociales se sont élevées à 996K€ entre mars et avril 2020.

Le montant des reports non soldés au 31/08/2020 des cotisations de mutuelle et prévoyance du 1^{er} et 2^{eme} trimestre s'élève à 285K€. Ce paiement a été régularisé au mois de septembre 2020.

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2020

6. NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Compte tenu des évolutions de périmètres intervenues au cours de l'exercice et des modifications de dates de clôtures, deux comptes de résultats comparatifs au 31/08/2019 sont présentés :

- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2019 » à l'ancien périmètre de consolidation
- Un compte de résultat comparatif « au 31/08/2019 Proforma »

Tableau de synthèse

	Durée en nombre de mois sur l'exercice		
	31/08/2020	31/08/2019 Proforma	31/08/2019
EXPONENS Conseil et Expertise	12	12	12
EXPONENS Raimbault Chaugny	TUP	12	12
EXPONENS Evoliance	TUP	12	12
EXPONENS Evolidom	12	12	12
SOXIA	12	12	12
APRECIALIS	12	12	12
EV Finance	12	12	12
D&Cmf	12	12	12
EXPONENS Solutions	12	12	12
<u>Sociétés acquises au 31/08/2019</u>			
EXPONENS Yves Laboriaux & Associés	12	12	8
PATRIXIA	TUP	12	0
EXPONENS Patrimoine	12	12	0
<u>Sociétés acquises ou créées au 31/08/2020</u>			
EXPONENS DFG Finance	11	11	0
EXPONENS Patrifimm	8	8	0
EXPONENS Interprofessionnel	1	1	0

Compte de résultat simplifié

en €	Au 31/08/2020 12 mois	Au 31/08/2019 Proforma	Au 31/08/2019 12 mois
	Net	Net	Net
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	37 704 615 	37 781 998	36 491 719
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 714 890	2 301 686	2 043 682
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 154 100	1 529 382	1 400 364
INTERETS MINORITAIRES		563	563
RESULTAT GROUPE	1 154 100	1 528 819	1 399 801

Les commentaires ci-après portent :

- Sur le compte de résultat au 31/08/2020
- Sur le compte de résultat proforma au 31/08/2019

6.1. Résultat

6.1.1. Résultat d'exploitation

Le Chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 37.705K€, en baisse de 77K€ (-0,2%) par rapport à l'exercice précédent (37.782K€).

Les autres achats et charges externes s'établissent à 14.137K€, en augmentation de 73K€ (+0,5%) par rapport à l'exercice clos au 31/08/2019 (14.064K€).

Le poste « Impôts & taxes » s'inscrit en hausse de 112K€ (976K€ contre 864K€).

Les charges de personnel s'établissent à 20.153K€, en hausse de 146K€ (+0,7%) par rapport à l'exercice précédent (20.007K€).

Le résultat d'exploitation s'inscrit à 1.715K€ en baisse de 587K€ par rapport au résultat « proforma » de l'exercice précédent (2.302K€), soit une rentabilité de 4,5% contre 6,1% pour l'exercice précédent.

6.1.2. Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit à -52K€ au 31/08/2020 contre -59K€ au 31/08/2019.

6.1.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel, +35K€, est positivement impacté par les sommes perçues au titre de la convention de garantie Evoliance (+39K€) et la reprise d'une provision pour charge à payer relative au contrôle Urssaf de la société EXPONENS Conseil et Expertise (+14K€).

6.1.4. Participation des salariés au bénéfice de l'entreprise

Il est constitué au 31/08/2020 une dotation à la réserve spéciale de participation dans les comptes de la société EXPONENS Conseil et Expertise pour un montant de 48K€.

6.1.5. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt 2020 se décompose comme suit :

En K€	31/08/2020	31/08/2019
Impôt exigible	517	567
Crédit d'impôt	-13	-15
Impôt différé	-7	0
Total	496	552

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE
Comptes Consolidés au 31/08/2020

Les impôts différés ont varié comme suit :

	31/08/2019		Solde à l'ouverture des sociétés acquises		Variation		31/08/2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Impôts Différés en k€								
Déficit Reportable	0	0	5		-4		0	0
Cession Fds de Commerce	0	0			6		6	0
Participation	12	0			1		13	0
Prov° Ind. Départ en Retraite	171	0	1		19		190	0
Amo. Dérogatoires sur Frais d'acquisition	13	0	10		-15		8	0
Impôts Différés Nets	196	0	15	0	7	0	218	0

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt réellement constaté s'analyse comme suit :

Résultat Net Consolidé	1 154 100
Impôt Consolidé	496 331
Base théorique	1 650 431
Impôt théorique au taux de 28%	462 121
Différences Permanentes	7 875
Déficits de l'exercice non activés	2 818
Impôt différé régularisé sur exercice antérieur	13 098
Crédits d'impôt	-13 437
IS à 31% au delà de 28%	23 856
Impôt Réel	496 331

6.1.6. Résultat net

Le résultat net Groupe s'élève à 1.154K€, en baisse de 375K€ par rapport au résultat proforma de l'exercice précédent (1.529K€), soit une rentabilité de 3,0% (4,0% sur l'exercice clos le 31/08/2019).

6.2. Autres informations

6.2.1. Effectif

	2020	2019
Cadres	118	121
Employés	190	192
Apprentis	13	6
TOTAL	321	319

6.2.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 38K€.

6.2.3. Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant était porté en diminution des « charges de personnel » et venait donc en diminution des charges d'exploitation.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été transformé en un allègement de cotisations sociales. Il n'est donc plus comptabilisé de produit correspondant à compter de l'exercice clos le 31/08/2020. Le montant comptabilisé au titre clos au 31/08/2019 s'élevait à 97K€.

6.2.4. Allocation d'activité partielle

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, le dispositif d'activité partielle a été activé pour faire face à la baisse de certaines activités ou pour des fonctions administratives ne pouvant être réalisées en télétravail.

Les montants suivants ont été comptabilisés sur l'exercice :

	Montant en K€
Diminution des salaires au titre de l'activité partielle	140K€
Indemnité d'activité partielle versée aux salariés	103K€
Allocation perçue de l'Etat par la société	101K€

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, l'économie de charges a été portée en diminution des « charges de personnel » et vient donc en diminution des charges d'exploitation pour un montant, tenant compte de l'économie de charges sociales sur la diminution des salaires versés, de 198K€

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Incidence des variations de périmètre

L'incidence négative de la variation de périmètre de consolidation, consécutive à l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés EXPONENS DFG Finance, EXPONENS Patrifimm, EXPONENS Interprofessionnel ainsi que l'achat des titres des minoritaires de la société EV Finance, mentionnée dans le tableau des flux de trésorerie pour un montant de 427K€ se décompose comme suit :

	EXPONENS DFG Finance	EXPONENS Patrifimm	EV Finance	EXPONENS Interprofessionnel
Coût d'acquisition	378,3K€	377,0K€	20K€	10,0K€
Trésorerie apportée	- 228,0K€	120,4K€	0K€	10,0K€
Incidence des variations de périmètre	150,3K€	256,6K€	20K€	0K€

7.2. Engagements financiers

➤ Engagements donnés

- La transmission universelle de patrimoine de la société EXPONENS Raimbault-Chaigny a été approuvée lors de l'assemblée générale du 25 juillet 2019. Les actions de ladite société faisant l'objet d'un nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3.100.000 euros et au profit d'elle-même, l'assemblée générale du 25 juillet 2019 a décidé la substitution de cette garantie par le nantissement du fonds de commerce situé 2 rue Chappe – 78130 Les Mureaux. Au 31 août 2020 le nantissement de fonds de commerce n'a pas été régularisé.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque BRED Banque Populaire d'un montant de 1.362.000 euros et au profit d'elle-même, de 6.000 actions de la société APRECIALIS d'une valeur nominale de 50,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS.
- Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Bred Banque Populaire d'un montant de 850.000 euros et au profit d'elle-même, de 2.500 actions de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés d'une valeur nominale de 20,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 31 janvier 2019 de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés.

➤ Engagements reçus

- Dans le cadre de l'acquisition des titres des sociétés EXPONENS Audit Stratégie Conseil, EXPONENS Conseil d'Expert et EXPONENS Soderec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 127.824 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
 - 153.209 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
 - 121.395 euros concernant EXPONENS Soderec

Les plafonds en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018 sont désormais dégressifs comme suit jusqu'au 31 décembre 2019 :

- 85.216 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 102.139 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 80.930 euros concernant EXPONENS Soderec

Puis jusqu'au 31 décembre 2020 :

- 42.608 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 51.070 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 40.465 euros concernant EXPONENS Soderec

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Sefigec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 141.102 euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.
- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Evoliance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 350.000 euros jusqu'au 30 juin 2019
 - 230.000 euros jusqu'au 30 juin 2020
 - 124.000 euros jusqu'au 30 juin 2021

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 juin 2021 ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Yves Laboriaux & Associés, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 250.000 euros jusqu'au 31 décembre 2019
 - 170.000 euros jusqu'au 31 décembre 2020
 - 85.000 euros jusqu'au 31 décembre 2021

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS DFG Finance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 87.500 euros jusqu'au 31 octobre 2020
 - 59.500 euros jusqu'au 31 octobre 2021
 - 31.500 euros jusqu'au 31 octobre 2022

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2022.

- Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Patrifimm, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Patrimoine, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :
 - 93.405 euros jusqu'au 28 février 2021
 - 60.000 euros jusqu'au 28 février 2022
 - 30.000 euros jusqu'au 28 février 2023

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 28 février 2023.

2020 08 31 RCC EXPONENS E&C signé TTM

Final Audit Report

2020-11-20

Created:	2020-11-20
By:	Thierry de Ménonville (ttm@victoireaudit-expertise.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAAaucN5lu0lbYLMVe0Cc69EOp70O6FHT1

"2020 08 31 RCC EXPONENS E&C signé TTM" History

-  Document created by Thierry de Ménonville (ttm@victoireaudit-expertise.fr)
2020-11-20 - 8:55:06 AM GMT- IP address: 195.135.35.36
-  Document emailed to PERNOT Marlène (m.pernot@aec-laurent.fr) for signature
2020-11-20 - 8:55:50 AM GMT
-  Email viewed by PERNOT Marlène (m.pernot@aec-laurent.fr)
2020-11-20 - 12:06:25 PM GMT- IP address: 92.184.123.247
-  Document e-signed by PERNOT Marlène (m.pernot@aec-laurent.fr)
Signature Date: 2020-11-20 - 12:07:21 PM GMT - Time Source: server- IP address: 92.184.123.247
-  Agreement completed.
2020-11-20 - 12:07:21 PM GMT